

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Ouverture de la 33^e édition des Trophées Éco-actions
et du concours des « Outre-mer durables »**

Mardi 9 avril 2024 - Hôtel de Lassay

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président du Comité international olympique, cher Thomas Bach,
Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,
Monsieur le président des Éco-maires, cher Guy Geoffroy,
Monsieur le président délégué des Éco-maires, cher Jean-Pierre Bouquet,
Madame la présidente du jury des Trophées Éco-actions, chère Laurence Maillart-Méhaignerie,
Monsieur le président du jury Outre-mer durables, cher Olivier Serva,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à l'hôtel de Lassay pour la **33^e édition des Trophées Éco-actions** et pour le concours des « Outre-mer durables ».

J'ai le plaisir de vous retrouver pour **mettre à l'honneur des collectivités locales exemplaires et inspirantes**, au sein desquelles des femmes et des hommes s'engagent au quotidien pour la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

Ils sont les dignes héritiers d'élus avant-gardistes qui ont fondé, il y a 35 ans, l'association Les Éco-maires, devenue le premier réseau d'élus mobilisés pour l'environnement.

À la fin des années 1980, à une époque où l'expression « développement durable » ne faisait qu'émerger, des maires de gauche et de droite, à la tête de grandes agglomérations et de communes rurales, se sont réunis. Animés par une sensibilité commune, une éthique de la solidarité et un esprit de responsabilité, ils ont pris les devants et sont devenus un vecteur puissant du changement.

Depuis, l'État et le Parlement ont pleinement pris la mesure des défis à relever pour notre planète. **Mais c'est bien la mobilisation des acteurs locaux qui garantit l'effectivité et l'efficacité des stratégies et des engagements nationaux.**

En effet, sur ces enjeux, comme sur tant d'autres, **les élus locaux sont en première ligne.**

Lors de mes déplacements, je suis toujours impressionnée par **la créativité, l'ingéniosité et la technicité des projets menés par les élus locaux.** Qu'il s'agisse de protection de la biodiversité, de sobriété énergétique, de transports moins polluants, d'alimentation durable et de qualité, de recyclage des déchets, **le bloc communal est assurément l'échelon de l'action et de l'innovation écologiques.**

Les Trophées Éco-actions qui seront remis ce soir constituent donc un **vibrant plaidoyer pour la démocratie locale.** Ils démontrent que les élus locaux se saisissent pleinement des compétences issues de la décentralisation, et que leur connaissance du terrain leur permet de fédérer l'ensemble des acteurs : habitants, associations, entreprises...

Les collectivités candidates ont placé la transition écologique au cœur de leur action, dans une **perspective globale et transformatrice à la hauteur des enjeux.** Je tiens à saluer leur action.

Puisque sans l'appui des territoires le combat écologique est vain, le législateur doit apporter sa confiance et son soutien aux élus locaux en la matière. Ainsi, pas plus tard que le mois dernier, les députés ont voté à l'unanimité une proposition de loi qui réduit le reste-à-charge des collectivités pour la **rénovation énergétique des bâtiments scolaires.**

Le législateur est pleinement mobilisé et **l'Assemblée nationale se doit d'être elle-même exemplaire.** Son groupe de travail sur le développement durable présentera cet été un plan de transition écologique complet. Après la mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique ayant réduit nos consommations de 15 %, je fais de l'approvisionnement de nos restaurants collectifs en produits bios, durables et de qualité une **priorité pour les prochains mois.**

L'Assemblée nationale, par ailleurs, s'apprête à accueillir bientôt la flamme olympique : je me réjouis donc qu'**un Prix « Sport Durable » rejoigne le palmarès cette année.**

Il y a 30 ans, ici-même à Paris, lors du Congrès Olympique du Centenaire, l'environnement est devenu le **troisième pilier de l'olympisme, après le sport et la culture.**

Le sport a une double responsabilité en la matière : en tant qu'activité, il doit veiller à son empreinte environnementale ; en tant que vecteur d'éducation, il est amené à éveiller les consciences et à faire évoluer les pratiques. **Ce doit être l'un des héritages des Jeux olympiques et Paralympiques de 2024.**

À quelques mois de ces Jeux, une collectivité sera ainsi récompensée pour son action exemplaire liant le sport, l'environnement et le développement durable. Je tiens à remercier très chaleureusement Thomas Bach, président du Comité international olympique, qui nous fait l'honneur de parrainer ce bel événement et d'être présent ce soir.

Dans quelques instants, 9 trophées Éco-actions seront donc remis ; autant de réalisations qui inspireront les membres du réseau des Éco-maires et l'ensemble des collectivités.

Une lourde tâche de sélection a incombé aux membres du jury : je les remercie pour leur engagement, comme je tiens à saluer l'ensemble des candidats et des organisateurs.

Je tiens à féliciter les exécutifs locaux, leurs équipes, leurs adjoints ainsi que leurs services.

Confrontés à l'ampleur des défis environnementaux, nous devons agir à tous les niveaux et dans tous les domaines. Ce doit être une **priorité de l'action publique**, pour garantir le droit des générations actuelles à vivre dans un environnement sain, et pour assurer l'avenir des générations futures.

Merci pour votre engagement, merci pour votre dévouement.